



Avis communaux

Greffe : ☎ 024 442 85 10
Bourse : 024 442 85 15

ADMINISTRATION COMMUNALE

FERMETURE

Les services et bureaux de l'administration communale seront fermés le **lundi 5 juillet 2010** (Abbaye).

ORDURES MENAGERES



Les ***derniers*** ramassages des ordures ménagères auront lieu pour le côté ***SUD*** du village

le vendredi 25 juin 2010

et pour le côté ***NORD*** du village

le lundi 28 juin 2010.



Avis communaux

Greffe : ☎ 024 442 85 10
Bourse : 024 442 85 15



Dès le jeudi 1^{er} juillet 2010

les ordures ménagères de **tout le village**, entreprises incluses, seront ramassées

tous les jeudis dès 13h00

D'avance merci de votre collaboration



Avis communaux

Greffe : ☎ 024 442 85 10
Bourse : 024 442 85 15

CONTRÔLE DES HABITANTS - BUREAU DES ETRANGERS

Arrivée en résidence principale dans la commune, documents à fournir :

- **Célibataires** : Acte d'origine ou certificat individuel d'état civil, à demander à l'Etat civil du lieu d'origine. Pour les Vaudois(es), possibilité de commander en ligne <https://www.sec-vd.ch/etatcivil/index.php>
- **Personnes seules** (veuves, séparées ou divorcées) : Livret de famille ou certificat de famille conforme à votre état civil actuel, ou acte d'origine, ou certificat individuel d'état civil, jugement de divorce
- **Couples mariés** (avec ou sans enfants) : Livret de famille ou certificat de famille conforme à votre état civil actuel, ou acte d'origine, ou certificat individuel d'état civil

De plus, pour les personnes de nationalité étrangère, présenter une pièce d'identité et un permis de séjour si déjà délivré.

Arrivée en résidence secondaire dans la Commune

Fournir une attestation d'établissement de la commune de résidence principale, à renouveler chaque année.

Départ de la Commune et changement d'adresse à l'intérieur de la Commune

Annonce à faire par écrit (mail, lettre...) ou directement à notre guichet.

Chiens

Chaque acquisition, naissance ou décès de chien doit être annoncé à notre bureau. Merci de fournir le carnet de vaccination à l'inscription.

Passeports et cartes d'identité

Pour les passeports, toutes les demandes doivent être effectuées au centre de biométrie au Chemin de Mornex 3 bis à Lausanne. Vous trouverez la procédure dans une brochure disponible à notre guichet ou en ligne sur le site <http://www.vd.ch/fr/themes/vie-privee/documents-didentite/>.

Pour les cartes d'identité, vous pouvez toujours venir au Contrôle des habitants en faire la demande. Si toutefois vous désirez faire un combi (carte d'identité + passeport), vous devez passer par le centre de biométrie.

A votre service pour tout renseignement !

Votre administration.



Avis communaux

Greffe : ☎ 024 442 85 10
Bourse : 024 442 85 15

Autorisations accordées par la Municipalité

(Mai 2010)

Ilardo Fabrizio – Grand'Rue 51 – Construction d'un avant-toit accolé à un garage déjà existant.

Moret Estelle et Hofmann Jean-Luc – Rue de la Riaz 6 – Construction d'un abri de jardin sur parcelles 455 et 1792.

Commune/Krndali Daphné – Grands Champs – Pose d'un cabanon de jardin.

Commune/Moreira Dias Manuel – Grands Champs – Pose d'un cabanon de jardin.

Gaillard Olivier et Perret Willy – La Toffeyre – Raccordement électrique et eau potable pour la parcelle 1378.

Abrecht Valérie – Rue de la Riaz 1 – Rehaussement de la clôture du muret du poulailler et mise en place d'un couvert en grillage.

Clerc Bernard – Chemin du Vieux Moulin 19 B – Construction d'un muret de soutènement de 1 mètre, du chemin de Copire à la porte de grange.



Avis communaux

Greffe : ☎ 024 442 85 10
Bourse : 024 442 85 15

ANCIEN COLLEGE - COLLEGES & SALLE

DE GYMNASTIQUE DU VERNERET

GRANDE SALLE - COLLEGE DE LA CITE

La Municipalité et la Direction des écoles invitent les élèves ou autres membres de sociétés, qui ont perdu (ou laissé traîner), soit :

**montres, souliers de gymnastique, habits,
pantoufles de classe, etc.**

à les retirer auprès du concierge

d'ici au 2 juillet 2010

Passé ce délai, la commune en disposera



Avis communaux

Greffe : ☎ 024 442 85 10
Bourse : 024 442 85 15

ENQUETE PUBLIQUE

Locatelli Jean – Rue de la Gare – Démolition partielle du bâtiment ECA 85, repositionnement du double garage ECA 1259, construction d'un immeuble de 5 logements.

Ce dossier est déposé au greffe municipal

jusqu'au 5 juillet 2010

Pont de la Grille

La personne qui a endommagé la barrière du Pont de la Grille avec sa machine ou son véhicule est priée de s'annoncer au Greffe municipal, ☎ 024 442 85 10, dans les plus brefs délais.

D'avance merci

La Municipalité